

La Constitution

ces réponses compilées aux concitoyens du comté d'Ou-tremont. Je vais, comme beaucoup de mes collègues, faire parvenir ces données et ce dossier au comité.

En plus de ces questionnaires et de ces rencontres informelles et formelles, il y a eu toutes ces communications quotidiennes, toutes ces rencontres quotidiennes avec toute cette population extrêmement intéressante qui force le débat sur le plan aussi bien intellectuel, qu'économique et émotif. Je vais, dans les quelques minutes qui me sont accordées, en faire un résumé-synthèse et vous présenter sur un texte écrit la position qui en découle.

Madame la Présidente, le débat présentement en cours m'apparaît comme partie d'une démarche nécessaire et aussi très saine pour le devenir de notre pays. Et, à nouveau, je vous remercie de me permettre de m'exprimer sur ce sujet, de me faire le porte-parole des gens du milieu, et aider dans la mesure de nos moyens à la recherche d'une solution à cette question qui occupe tous les Canadiens. Le temps ne me permettra pas d'ouvrir toute la question de la Constitution. Il faudrait plusieurs heures pour traiter des différentes facettes que le devenir du Canada nous oblige à envisager. Je me limiterai donc à soulever certains points bien particuliers, notamment la question de la culture et la notion de société distincte. Et je pourrai, à l'occasion, utiliser des informations et des présentations que nous ont soumis un grand nombre d'associations et d'individus au Comité des communications et de la culture.

Finalement, on peut dire que la culture s'exprime par un mode de pensée et par un mode de vie; par une façon de sentir et d'aborder les réalités. Elle serait donc, à la fois la somme de l'oeuvre que les habitants d'un territoire tirent de l'histoire et qu'ils reflètent dans leur comportement. Cette culture, toujours en devenir, tout en conservant des données stables, renforce les échelles de valeurs et conduit à un dépassement de toute une société. Ainsi, on peut affirmer que tous les éléments qui composent nos valeurs culturelles influent aussi sur les valeurs et la manifestation de la culture des autres avec lesquels ils entrent en contact. Les Canadiens d'expression française ne sont pas plus Français que les Canadiens d'expression anglaise ne sont Américains ou Anglais. Nous sommes des Canadiens avec notre identité et, par le fait même, nos similitudes et nos différences. Et c'est tout cela que nous devons protéger, partager et développer.

Il faut aussi se rendre à l'évidence, madame la Présidente, que l'économie existe dans le prolongement du

culturel, puisque la relation entre l'économie et le culturel en est une de subordination.

Les exemples à travers le monde nous montrent que les pays valorisent leur identité et leur appartenance avant de valoriser l'économie. L'Angleterre n'est pas disposée à adopter une monnaie commune parce qu'elle croit que ce faisant elle affectera sa culture, sa façon de faire et d'agir.

La société du Québec s'est toujours définie comme distincte. Cette demande de reconnaissance n'est pas d'hier et continuera d'exister demain. Par contre, il est temps, il me semble, de tuer le mythe que le fait d'être distinct implique que l'on est supérieur. Rien n'est plus faux. Distinct veut dire la reconnaissance de la différence et la demande d'être accepté comme l'on est, avec des forces et des faiblesses. D'ailleurs, madame la Présidente, des mouvements féministes ont toujours demandé que les femmes soient reconnues comme distinctes mais égales aux hommes. Il en est de même pour les peuples autochtones. Nous devrions bientôt cesser de discourir et nous réconcilier à la réalité qui nous y invite.

Avant de passer à un autre point, je voudrais ajouter que l'interinfluence des cultures différentes renforce finalement notre propre identité. La nouvelle réalité du monde de l'instantanéité augmente le paradoxe de l'ap-pui. Il faudra donc reconnaître, d'une part, l'unité de la nation qui doit posséder une masse pour pouvoir exister et échanger avec les autres de façon satisfaisante, rentable et assez valorisante pour que ses identités nationales ne soient pas indûment prises à partie. D'autre part, il faudra préserver la masse critique des plus petits groupes, partie du plus grand, pour que l'assimilation ne se fasse pas au détriment des autres intégrités régionales.

Cela dit, madame la Présidente, j'aborderai quelques points dans les minutes qui me restent. Lorsque le gouvernement a déposé ses propositions, le 24 septembre 1991, il a du même coup invité tous les Canadiens à contribuer à un véritable renouveau politique de leur pays.

Le gouvernement a indiqué à plusieurs reprises que les propositions constituent un point de départ. D'emblée, cependant, elles représentent autant de voies intéressantes pour l'édification d'un Canada meilleur qui nous permette d'atteindre nos buts communs dans le respect de notre diversité.

L'identité et les valeurs des Canadiens et des Canadiennes figure au premier plan des propositions constitutionnelles. Nous proposons de rajouter au début de la Constitution une «clause Canada» qui nous définirait en tant que Canadiens et énoncerait nos aspirations et nos